

LE MOT DE GASPARD

Gadgets

La nouveauté et l'originalité d'un médicament résident parfois dans une forme pharmaceutique plus ou moins inusitée.

Ainsi, dans ce numéro, les lyophilisats oraux à base d'extrait de *pollen de phléole des prés* (Grazax°, page 728), dans le domaine de la désensibilisation, où on est habitué à l'injectable ; les dispositifs transdermiques de *rotigotine* (Neupro°, page 729), pour les patients parkinsoniens, surtout habitués aux formes orales ; ou la poudre pour inhalation buccale de *zanamivir* (Relenza°, page 725), un antiviral désormais autorisé chez les jeunes enfants.

Mais il ne faut pas s'arrêter aux apparences, ni faire pleine confiance aux autorisations de mise sur le marché européennes, qu'elles soient "centralisées" ou non.

Sur le fond, au-delà de l'aspect pratique, cet extrait de pollen a une efficacité très modeste qui ne fait pas le poids devant la fréquence des effets indésirables, dont la gravité est encore mal cernée. La *rotigotine* est plutôt moins efficace que les antiparkinsoniens oraux auxquels elle a été comparée, et les dispositifs transdermiques provoquent un surcroît d'effets indésirables. Le *zanamivir* n'a toujours pas d'intérêt décisif prouvé pour les patients qui ont le plus à craindre de la grippe, et l'inhalation buccale n'est pas bien adaptée aux plus jeunes enfants.

Bref, une fois de plus, des firmes pharmaceutiques mettent en avant de simples gadgets pour masquer les insuffisances de leurs médicaments en termes d'efficacité ou d'effets indésirables ; et les agences du médicament laissent faire, au lieu d'exiger des progrès réels utiles à la collectivité.

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Médicaments avec publicité grand public

Notre appréciation globale (symbolisée par un feu tricolore) porte sur les garanties de sécurité qu'offre la spécialité dans le cadre de la promotion directe auprès du grand public pour susciter des achats.



D'ACCORD : la spécialité a une balance bénéfices-risques bien connue et nettement favorable. Son utilisation en automédication est acceptable.



PRUDENCE : la spécialité peut être utilisée en automédication, mais avec certaines précautions.



PAS D'ACCORD : la balance bénéfices-risques de la spécialité est défavorable dans le cadre de l'automédication.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire dans ce numéro page 744.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.